



La confiance peut sauver l'avenir



en partenariat avec



Le Potager de St Julien

8 route Félix Praud

44450 Saint Julien de Concelles

02 40 86 32 83 / 07 64 40 50 16

lepotager44@apprentis-auteuil.org

https://potager-saint-julien.apprentis-auteuil.org/

ENGAGEMENT SEMESTRIEL D'ACHAT DE PANIER SOLO / 7,50 €



Période du 30 septembre 2024 au 30 mars 2025

Semaine n°40 à semaine n°13

Horaires de distribution : 10h30 à 12h30

SAINT JULIEN - MERCREDI



NOM - Prénom : _____

Adresse - CP - Ville: _____

Téléphone : _____

Mail : _____

n° :

Je ne serai pas absent durant le semestre

Je serai absent 1 semaine durant le semestre Je serai absent 2 semaines durant le semestre

Cochez les semaines où vous ne prendrez pas de panier :

Semaine	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	Fermeture du Potager semaine 52
Date	02/10	09/10	16/10	23/10	30/10	06/11	13/11	20/11	27/11	04/12	11/12	18/12	25/12	
													X	
Semaine	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	
Date	03/01	08/01	15/01	22/01	29/01	05/02	12/02	19/02	26/02	05/03	12/03	19/03	26/03	

Je règle donc : 25 paniers en 6 prélèvements
 * cocher la case 24 paniers en 6 prélèvements
 correspondante 23 paniers en 6 prélèvements

Légende calendrier : : vacances scolaires : jours fériés (report distribution au **vendredi**)

JE SOUHAITE M'IMPLIQUER DANS LE PROJET DU POTAGER

En offrant de mon temps,

Tous les talents sont les bienvenus: jardinage, bricolage, conseils techniques, cueillette, ventes, accompagnement des salariés (ateliers à thème, ...) je suis intéressé(e) par des activités de bénévolat

Si, oui, lesquelles _____
et à quelle fréquence _____

En faisant un don,

Le potager doit renouveler son matériel, mettre à disposition des salariés accompagnés des équipements de protection individuelle (EPI), développer des ateliers à thème au plus près des besoins identifiés. A titre d'exemples : une tenue EPI coûte 200€, un semoir manuel à disque coûte 1500€, un atelier cuisine 100€

Je soutiens le projet du potager 20 € 50 € 100 € autre, précisez _____

Vous bénéficierez d'une déduction fiscale de 75 % du montant de votre don, vous avez le pouvoir de multiplier par 4 les effets de votre générosité en faveur de la jeunesse en difficulté. Ainsi un don de 100 € ne vous coûte que 25 € mais nous permet d'agir à hauteur de 100 € !

Paiement à l'ordre du "Potager de St Julien" sous forme de : (cocher)

Paiement des paniers :

prélèvements

(mandat de prélèvement à compléter et accompagné d'un RIB)

Don

chèque

Bon pour accord : (date et signature)